

## COMPTE-RENDU

### Réunion de quartier Centre – Les Epinettes – Rue de Besançon

Lieu : Salle Morand

Rédacteur : Marine Gomez

Date : Jeudi 16 novembre 2023

Heure : 20h

#### 1. Thelma en chiffres

Madame Verbist présente les chiffres de l'application Thelma (ex-Tell My City) depuis le 26 mars 2021, date de lancement du projet à l'échelle de la ville :

- 1988 signalements
- 71% traités/terminés
- 2,1 signalements par jour en moyenne
- 413 utilisateurs actifs
- Principale préoccupation
  - Voirie/circulation

Focus sur ce quartier :

- 850 signalements
- 71% terminés
- 225 utilisateurs actifs
- Principales préoccupations
  - Voirie/circulation
  - Propreté
  - Éclairage/électricité

#### 2. Signalements envoyés en amont de la réunion

##### Signalement n°1 :

- « J'habite 15 rue du moulin Parnet, bâtiment "Le Soleil". Cette petite rue allant de la rue des Abbés Cattet pour rejoindre la rue principale face la gendarmerie. Etant très proche d'un laboratoire d'analyses il y a beaucoup de véhicules qui stationnent et qui se garent un peu n'importe comment (principalement devant les 2 entrées de l'immeuble et quelques fois devant les garages situés en bordure de route). Serait-il possible que la Ville effectue des marquages blancs au sol, devant l'immeuble comme il en existe dans la plupart des rues pontissaliennes. On peut stationner 7 véhicules et ne gêner personne. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Rue qui appartient à une copropriété du côté de l'immeuble, normalement ce n'est donc pas possible de tracer
    - Nous vérifierons tout de même et si ce n'est pas le cas, nous tracerons

##### Signalement n°2 :

- « 1) Comment fonctionnera le compostage des végétaux dans les collectifs ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - De points collectifs pour biodéchets vont être installés et gérés par Préval : 4 d'abord puis 17 points au total sur toute la ville
    - Cette gestion par Préval s'accompagnera d'actions pédagogiques de la Ville avec les maisons de quartier

- « 2) Il y a 2 mois environ j'ai failli me faire renverser par une trottinette électrique à la boîte aux lettres de La Poste. La police n'est pas assez sévère. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - C'est un problème d'incivilité, cependant la nouvelle réglementation leur impose désormais de circuler sur la chaussée
    - Monsieur le Commandant de police ajoute que 6 trottinettes électriques ont été saisies par la police nationale depuis le début de l'année et 17 verbalisations
    - Il prévoit une augmentation de l'effectif d'ici la fin de l'année pour mener une opération coordonnée avec la police municipale
  
- « 3) Le problème des déjections canines se poste toujours. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - C'est également un problème d'incivilité générale mais qui s'améliore avec l'utilisation des sacs canins mis à disposition, la balayeuse au centre-ville passe régulièrement
    - La verbalisation n'est pas aisée car elle nécessite la prise en flagrant délit
    - En tout cas, la verbalisation par caméra n'est pas mise en place à Pontarlier
    - Nous privilégions la vidéoprotection et non la vidéosurveillance qui permet la téléverbalisation grâce à des agents postés derrière les écrans
  
- « 4) Avec la construction du « Privilège », sera-t-il possible d'avoir une boîte aux lettres dans le quartier ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - S'il s'agit d'une jaune, c'est La Poste qui décide de leur implantation dans les différents quartiers de la ville
    - Nous leur transmettons la demande

#### Signalement n°3 :

- « Peut-on avoir un bilan de l'utilisation de la Halle PASTEUR sur un an :  
Nb de jours de marché, Nb de jours d'activité culturelle...  
Samedi 4/11 2 rideaux ont été pliés. Ne manque-t-il pas un capteur de vent ? Quel bilan en fait l'équipe municipale ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Une dizaine d'activités culturelles ont lieu en moyenne chaque année sous la Halle
    - Le rideau fonctionne malgré le vent sauf si nous sommes en alerte jaune ou rouge
    - Nous ferons un bilan plus précis dans 6 mois

#### Signalement n°4 :

- « Peut-on avoir les explications qui ont justifié la modification à la plate-forme de la déchèterie. Lundi 6/11 l'accès à cette dernière m'a été interdit. J'étais au volant du fourgon "Entrepôt du Bricolage", alors qu'un fourgon "Leclerc" descendait de cette dernière. Cette interdiction n'était pas liée au contenu puisqu'il n'a pas fait l'objet de question. Voulez-vous tuer le "fait soit même" au niveau du bricolage ? Même question pour le dépôt de capsules de café lorsqu'on est piéton. L'intérêt de faire du tri disparaît si on doit prendre la voiture ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Nous allons voir avec le service car les conditions particulières s'appliquent uniquement aux utilisateurs professionnels, concernant notamment les horaires
    - L'accès à pied n'est quant à lui plus possible

## Signalement n°5 :

- « Réchauffement climatique :
  - Une observation : un grand merci pour avoir permis et permettre les ateliers collaboratifs Fresque du climat pour mieux comprendre les causes et les conséquences du changement climatique et s'engager dans l'action.
  - Des questions : le conseil municipal et plus largement les employés municipaux ont-ils participé à ces ateliers ? Quels projets pour Pontarlier pour lutter et s'adapter avec ses habitants au réchauffement climatique ?
  - Suggestions : végétalisation (notamment la place Saint Bénigne et le parking de la gare), faciliter les déplacements à pied, en vélo, faire des économies d'énergie, permettre un compostage avec des récepteurs de compost, limiter le bétonnage, solliciter les habitants dans la suite de la fresque du climat pour permettre aux personnes d'être acteurs dans la réflexion et aussi l'action.
  - Une belle réussite : l'aménagement du Parc Jeannine Dessay ! »
    - Réponse de Monsieur le Maire
      - Des élus et des écoles suivent effectivement des ateliers de la fresque du climat et notamment les classes de CM2 de la CCGP
      - Végétalisation : l'abattage concerne des arbres malades ou pour monter un projet, mais 153 arbres seront plantés cette fin d'année (nouvelles essences)
      - 3 arbres ont été supprimés place Ste Bénigne mais d'autres ont été plantés rue Ste Anne, rue de Salins ou encore au parc Dessay
      - Cela reste cependant compliqué dans le centre-ville en raison de la présence de nombreux réseaux souterrains
- « Voirie :

Suite à une question déjà posée lors des trois dernières réunions de quartier : où en est-on de l'essai évoqué de mettre la rue Jules Mathez sur une voie unique pour avoir des trottoirs plus grands (il y a de nombreux piétons et lycéens en particulier sur ces trottoirs et des poubelles qui ne permettent pas leur passage) ? Et pourquoi pas aussi une piste cyclable compte-tenu du très peu d'utilisation de la voie de droite ? (Pour tourner à droite dans la grande rue). Il n'y a pas eu semble-t-il d'expérience tentée ? »

  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Concernant la piste cyclable, il faudra se référer au plan de circulation et de stationnement (PCS) qui va être présenté aux acteurs après 6 mois de concertation
    - Il est effectivement question d'un test relatif au passage de la rue Jules Mathez sur une seule voie
    - Le but est de privilégier la circulation résidentielle et commerciale en ville et pas la circulation de transit qui doit aller sur RN57
- « Travaux dans la ville :

Est-il possible de prévoir un calendrier et un étalement des travaux sur les rues à Pontarlier ? Il y a eu un manque de signalisation annonçant les rues barrées, exemple ce mois d'octobre 3 rues voisines concernées et barrées pour travaux (dont la rue de Salins) d'où beaucoup d'embouteillages. Cette question a d'ailleurs déjà été évoquée l'année dernière »

  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Les chantiers sont parfois concomitants car un grand nombre de donneurs d'ordre de travaux doivent se coordonner : Ville (voirie), CCGP (eau/assainissement), Préal (RCU), Enedis, GRDF, promoteurs privés...
    - La temporalité sur le territoire ne permet d'effectuer des travaux qu'entre mars et novembre
    - Les travaux causent en effet des désagréments mais dans le but d'améliorer notre cadre de vie
    - De notre côté, nous allons faire en sorte de mieux gérer les autorisations de travaux
    - De plus, on observe un allongement des travaux à cause de la difficulté d'approvisionnement ou de main-d'œuvre dans les entreprises locales

- « Parc du Grand Cours :  
Qu'en est-il de l'aménagement et des jeux pour enfants ? La zone de « récup » est-toujours très sale mais les containers ne sont pas pratiques. Est-il envisageable de les changer comme dans d'autres lieux de la ville ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - L'aire de jeux du Grand Cours fait partie d'un projet global du parc qui est en cours de réflexion
    - Concernant les points d'apport volontaire (PAV), leur emplacement n'est pas idéal mais nous n'avons pas de solution actuellement pour garantir le passage des camions
    - Une réunion est programmée sur les sondes, les PAV sont équipés pour qu'une alerte soit envoyée dès qu'ils sont remplis à 70%
    - Le prestataire n'a pas répondu à ses missions et va être mis face à ses responsabilités
  
- « Propreté des rues :  
Les rues sont nettoyées, mais on peut constater que c'est parfois sale : déchets crottes de chien non ramassés. Comment faire pour faire participer chacun à la propreté de la ville ? Est-il possible d'envisager des actions collectives qui mettent les citoyens à contribution et qui valorisent notre ville ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Nous allons réfléchir avec les associations pour engager des actions collectives en 2024
  
- « Théâtre Bernard Blier :  
Lors du dernier festival Cineopen, nous avons beaucoup apprécié la proposition du cinéclub mais il faisait froid dans le théâtre, le chauffage était en panne. Est-il possible d'être davantage réactif lors de telles manifestations pour assurer leur déroulement dans de bonnes conditions ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Ce problème de chauffage a été réglé mais il est vrai que nous restons dépendants des fournisseurs et des pièces
  
- « Tags sur les murs :  
Quelle conduite à tenir : doit-on faire une signalisation en mairie ? Nous vous remercions d'avance de votre écoute et des échanges que nous aurons jeudi prochain. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Il faut utiliser l'application Thelma pour signaler ce tag avec une photo, nous n'avons pas d'équipe d'agents dédiés à ce type de nettoyage

#### Signalement n°6 :

- « Beaucoup de travaux (assainissement, voirie, etc.) sont réalisés régulièrement dans notre ville ! Et c'est tant mieux ! Néanmoins j'attire votre attention sur les points suivants.  
La Rue Mirabeau :  
Cette rue est étroite et très fréquentée surtout aux heures de pointe (midi, 17h-18h). Les véhicules roulent vite... Le danger est constant pour les résidents des immeubles qui sortent des garages en sous-sol. Il serait bon d'installer un panneau ZONE 30 et prévenir les sorties des garages des 2 côtés de la rue... »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Cette rue sera étudiée dans le PCS
  
- « Propreté de la rue :  
Trottoirs dégradés sales et pas entretenus ! Problèmes de déjections canines ave des propriétaires irresponsables, sans de nombreux mégots ! Cette rue célèbre avec le petit théâtre du Lavoir mérite plus grand soin. Un rappel à l'ordre dans les boîtes aux lettres de nos immeubles serait la bienvenue. »
  - Réponse de Monsieur le Maire

- Voir la réponse à un signalement précédent dans ce compte-rendu

### Signalement n°7 :

- « Habitant la rue Jules Mathez :
  - 1) Alors qu'il avait été annoncé qu'un essai de voie unique verrait le jour, qu'en est-il ? Car les trottoirs étroits, et en mauvais état, sont toujours un danger pour les piétons, les poussettes, et les chaises roulantes (à deux reprises je me suis fait cogner le coude par un rétroviseur).
  - 2) Encore de nombreux camions se perdent dans cette rue qui est pourtant interdite ; Ne peut-on pas ajouter un panneau les faisant passer par rue de Vanolle pour qu'ils évitent le virage de la rue J. Mathez ?
  - 3) Idem, les cars scolaires, et autres, volumineux, ne peuvent pas prendre le virage de la rue Jeanne d'Arc à la rue Jules Mathez sans se déporter sur la gauche, bloquant dangereusement le sens inverse de circulation, et finissent par mordre le trottoir de l'angle. Si la taille de ces cars ne peut pas être réduite, ne peuvent-ils pas passer par la rue de Vanolle évitant ce dangereux gymkhana ?
  - 4) Lors des passages des éboueurs, les habitants mettent leurs poubelles sur les trottoirs. Les piétons sont obligés de descendre sur la chaussée. Ne serait-ce pas aux poubelles de descendre sur la chaussée ?
  - 5) Plusieurs événements au centre-ville nécessitent de couper la circulation rue Jules Mathez. Or mon atelier est rue Jules Mathez. Pourrais-je être prévenu en amont afin de m'organiser sur le chargement et le déchargement de matériels ? »
    - Réponse de Monsieur le Maire
      - Les poids-lourds qui empruntent encore cette rue sont munis de GPS étrangers
      - Nous allons intégrer et faire des tests concernant la rotation des cars dans la rue Jules Mathez dans le PCS
      - Nous devons améliorer l'information donnée aux riverains concernant une rue barrée
- « Concernant la circulation en ville :
  - 6) Malgré l'article R417-1 du code de la route, il me semble que de plus en plus de véhicules se garent en contre-sens. Lors de la sortie de stationnement elles n'ont pas la visibilité nécessaire provoquent des encombrements. Peut-on sensibiliser ces automobilistes ?
  - 7) Plusieurs résidents du centre-ville ont un garage donnant sur la rue et s'y garent en marche avant. Lors de la sortie, ils n'ont aucune visibilité ni sur le trottoir et ses occupants, ni pour les automobilistes. Pouvez-vous les sensibiliser à se garer en marche arrière ?
  - 8) En ville, beaucoup de places de stationnement sont en épi. Elles sont d'un angle qui suggère de se garer en marche avant. En changer le sens imposerait aux automobilistes de garer en marche arrière et ainsi d'avoir une meilleure visibilité lors de leur départ de la place. Qu'est-ce que vous en empêche ?
  - 9) Beaucoup de travaux ont lieu dans la ville. Ne pouvant juger de l'impératif de leur simultanéité et de la gêne occasionnée, la municipalité n'a-t-elle par un regard sur une meilleure signalétique, et une meilleure sécurisation des abords (barrières renversées, engins dépassant de la zone de travaux, délimitations floues...) ? Est-ce qu'il y a un conseiller municipal ayant un regard sur la sécurisation des chantiers sur la voie publique ?
  - 10) Le déploiement de la fibre optique laisse des traces inesthétiques partout en ville. Avez-vous des retours de l'entreprise en charge de son déploiement, l'avez-vous relancée ?
  - 11) Depuis la rénovation de l'héliport de l'hôpital, le balai des hélicoptères est quasi quotidien. Est-ce qu'il y a un couloir aérien dédié minimisant l'impact du bruit pour un maximum de Pontissaliens ? »
    - Réponse de Monsieur le Maire
      - Le PCS prendra également en compte les réflexions autour de la mise en place de zones 30, des sens de circulation...
      - Concernant la fibre, plusieurs sous-traitants et fournisseurs d'accès internet sont effectivement peu respectueux, de fréquents rappels sont faits.
      - L'hélicoptère est là pour sauver des vies et sa libre circulation reste une priorité

- « Au point de vue de l'environnement :
  - 12) Pourquoi autorisez-vous les panneaux publicitaires en ville et autour, notamment ceux ayant une consommation électrique, dans une ère où on demande une sobriété énergétique ?
  - 13) Vous nous disiez que vous aviez planté plusieurs arbres sur la commune, plus qu'auparavant. Les canicules estivales devenant la norme, pourquoi n'y a-t-il pas plus d'arbres au centre-ville pour faire un peu d'ombrage et réduire les températures rayonnées par la minéralisation des sols ? Ne serait-ce pas une solution plus pérenne que ces pots kékés installés et désinstallés x fois par an ? »
    - Réponse de Monsieur le Maire
      - Toutes les enseignes présentes sur le territoire sont soumises au règlement local de publicité intercommunal (RLPI)
      - D'ailleurs, les pré-enseignes ont été supprimées au maximum et les panneaux publicitaires passés de 12 à 6m<sup>2</sup>
      - Concernant la végétalisation, voir la réponse à un signalement précédent dans ce compte-rendu

#### Signalement n°8 :

- « Bien que ma question ne concerne pas uniquement le quartier je me permets de vous interroger sur la capacité de la ville à anticiper les besoins en eau potable pour les prochaines années. Certes nous avons la capacité de prélever nos besoins dans le lac de St Point mais compte tenu de l'accroissement de notre population et des périodes de sécheresse renouvelées il est inéluctable que notre approvisionnement en eau sera impacté. Je pense que les services de la ville disposent de données sur l'état de nos nappes depuis plusieurs années en période de pénurie et que par voie de conséquence vous pouvez extrapoler nos besoins pour le futur. En tant qu'élus vous avez le devoir d'anticipation pour entrevoir des solutions à cette problématique. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Nous sommes passés de 6200m<sup>3</sup> par jour il y a 10 ans avec le développement urbain et commercial à 3600 m<sup>3</sup> en moyenne aujourd'hui
    - Le taux de rendement est effectivement passé de 62-63% à l'époque à 82% aujourd'hui
    - De plus, la consommation d'eau en 2022 a baissé de 12%
    - Nous réfléchissons à la mise en place d'un bassin pour capter l'eau pour la nappe à Houtaud et favoriser l'interconnexion des puits

#### Signalement n°9 :

- « Observations et suggestions concernant la circulation routière :  
 Manque de visibilité à gauche pour s'engager sur la rue des Sarrons en arrivant de la rue de Traverse. L'accès à la rue des Sarrons (en sens unique) depuis la rue de Traverse reste souvent difficile et délicat compte tenu d'une place de stationnement à gauche qui gêne la visibilité, de plus les véhicules circulent à grande vitesse sur la rue des Sarrons. Serait-il possible d'y remédier ? Et ce, par différentes options :
  - Suppression de cette place de stationnement pour améliorer la visibilité.
  - Vitesse limitée à 30 km/h sur la rue des Sarrons.
  - Pose d'un Ralentisseur sur la rue des Sarrons avant l'intersection des deux rues.
  - Indication une priorité à droite pour la rue de Traverse.
  - Installation d'un miroir afin d'améliorer la visibilité. »
    - Réponse de Monsieur le Maire
      - Concernant la rue de Traverse, cette problématique sera intégrée au PCS
      - La proposition de ralentisseur ne sera pas retenue car trop bruyant pour le voisinage
      - Pour le reste, nous allons étudier ces propositions en Commission Voirie

### Signalement n°10 :

- « - Mettre en place une navette pour effectuer Pontarlier/Houtaud ;  
- Nous donner les coordonnées d'un conciliateur ou autres personnes s'occupant de problème de voisinage ;  
- Nous avons des problèmes d'insonorité dans notre appartement, mais Habitat25 disent qu'il faut que ce soit nous qui devons payer une partie des travaux alors qu'on est locataire ;  
- Pas assez d'information sur le fonctionnement de la petite navette TCP.  
- Faire un accueil pour les nouveaux arrivants sur Pontarlier. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Une navette a été mise en place entre Pontarlier et Houtaud pendant un an, elle a été retirée car très peu utilisée
    - Le médiateur de la République tient des permanences dont les dates sont à retrouver dans le RDV Animations
    - La Ville n'est pas compétente concernant les problématiques rencontrées avec les bailleurs sociaux tels qu'Habitat25
    - Nous faisons un accueil des nouveaux habitants en mairie mais très peu de participants donc nous avons arrêté

### Signalement n°11 :

- « À quand des pots plus conséquents que ceux existants, à placer dans la rue de la République, place st Pierre (genre pots de métal vieilli). À quand des arbres place st Bénigne ? Comment peut-on résoudre le problème des crottes de chien qui sont partout ? Il est également très préjudiciable de constater des vitesses au-dessus des 50 réglementaires dans la Grande Rue, dans la rue de Besançon... plus les accélérations nombreuses des moteurs. Que ce soit le jour comme la nuit. Également préjudiciable les trottinettes et les vélos sur les trottoirs. Également préjudiciable les dalles déchaussées sur les trottoirs. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Concernant la végétalisation, les déjections canines et les incivilités routières, voir les réponses à un signalement précédent dans ce compte-rendu
    - Nous allons refaire petit à petit les dalles déchaussées comme réalisé en bas de la rue Sainte-Anne

### **3. Informations générales**

- TEOMi
  - Pour rappel, nous sommes passés à la TEOMi depuis le 1er janvier 2023
  - Il est en possible d'individualiser les bacs si la copropriété comprend moins de 6 appartements, au-delà, la répartition se fait au tantième par le bailleur
  - Dès que le bac est sorti, il est relevé et donc payé
  - La nouvelle TEOMi sera facturée en 2024
  - Le taux de TEOM va baisser au moment du passage à la TEOMi mais on n'a pas fini les calculs à ce jour, on ne connaît pas encore le taux exact, le fait de baisser ses ordures pour plus de tri va forcément permettre de réduire le cout des ordures ménagères  
>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/la-teomi/> <<<
  - Le Commandant rappelle également qu'une verbalisation est réalisée par la police aux frontières ou les douanes avec notamment la saisie de camions
- Eclairage public
  - Nous n'avons actuellement plus d'agent municipal habilité à monter dans la nacelle pour poursuivre le passage en LED de toute la ville

- Les illuminations seront quant à elles mises en place en partie par la Ville et par une sous-traitance privée
- Centre aquatique
  - La décision attributive du marché a été signée
  - Le cabinet d'architecte a été validé, reste la dernière phase juridique
  - Les travaux devraient être lancés au printemps 2025 pour 18 mois, soit une livraison à l'automne 2026
  - Le projet retenu sera présenté en vidéos au conseil communautaire de fin d'année  
 >>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/centre-aquatique/> <<<
- RN57
  - Le point sur ce dossier a été fait avec le préfet de région dans le cadre du volet mobilité du contrat plan État-Région
  - 5 millions ont déjà été financés pour l'acquisition des habitations à détruire et études
  - Le reste doit être financé, une décision devrait arriver d'ici la fin de l'année
  - Pour rappel, 20-21 millions d'euros en deux phases
  - 3<sup>e</sup> voie sens Suisse/France, un nouveau rond-point à la place Carrefour Market et une présélection de la circulation entre l'avenue de l'Armée de l'Est et la rocade vers la gare

#### 4. Questions en direct

- « Pas de transports en commun pour les personnes qui travaillent hors de Pontarlier. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Nous n'avons pas une configuration comme celle du Pays Horloger avec des points de départ et d'arrivée concentrés
    - Dans le Grand Pontarlier, ces points sont atomisés
    - Les transports en commun fonctionnent quand ce sont les entreprises qui proposent pour ses salariés
    - De plus, les horaires variables empêchent le covoiturage de se développer
    - Et qui payerait ces transports étant donné que tous les usagers ne seront pas tous frontaliers ?
- « Déjections canines, pourquoi n'applique-t-on pas l'article 632 du Code Pénal qui les catégorise comme les dépôts sauvages ? L'agent assermenté embauché par la Ville peut-il verbaliser ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - C'est encore une fois un problème d'éducation
    - La Municipalité ne souhaite pas utiliser les caméras pour la surveillance mais il existe des caméras mobiles qui ne sont pas permanentes pour effectuer la surveillance
    - Le Commandant de police ajoute que les malfaiteurs ne sont pas verbalisés sur la base de cet article
- « Personnes alcoolisées en centre-ville, cas d'exhibitionnisme. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - C'est un vrai problème connu par le CCAS, certaines personnes sont sans domicile fixe ou stable ou même ont des habitations mais restent dehors
    - Il faut continuer à appeler la police municipale et nationale pour pouvoir constituer des dossiers et des statistiques, ou les pompiers qui peuvent intervenir aussi
    - En tout cas, le CCAS y travaille grâce à la veille sociale, toutes les personnes sans domicile fixe ou stable sont connues nominativement et suivies, avec notamment la Croix-Rouge ou Travail et Vie
    - Un travail est mené avec la police nationale sur la rue de la République et derrière l'Hôtel de Ville avec une multiplication des contrôles



- « Vitesse excessive rue de Besançon, rue des abattoirs et rue du 11 novembre. Cette dernière est même remontée la nuit à sens inverse. »
  - Les ralentisseurs ne sont pas une solution car trop bruyants
  - Il n'y a plus de feux donc les automobilistes accélèrent
  - Une analyse de reconversion complète va être faite de la rue de Besançon des Mélèze jusqu'à la rue des Capucins, nous attendons juste la fin des travaux de l'îlot St Pierre pour faire le parvis de l'Église avec un long plateau ralentisseur et d'autres aménagements prévus
  - Un programme de refonte de tous les ralentisseurs en ville est en cours pour qu'ils soient tous à 12cm maximum
  
- « Les voitures garées en contre-sens dans des rues en sens unique sont-elles verbalisables ? »
  - Oui, par la police municipale
  
- « Où en est le projet de la Maison Chevalier ? Peut-on nettoyer le mur tagué ? »
  - Une réflexion est en cours pour un projet public/ privé sur un cahier des charges établi par la Ville pour préserver le parc, son réaménagement pour avoir différentes destinations : logements sur ce volume, locaux publics, résidence seniors, restauration... avec un partenariat public/privé et une présentation en 2024
  - Le nettoyage du mur n'est pas possible car il ne le supporterait pas
  - Le projet de nouvelle médiathèque sur l'îlot Lallemand est toujours d'actualité
  
- « Une borne électrique pourrait-elle être installée en ville ? »
  - C'est le SYDED qui est responsable de leur déploiement
  
- « Pourquoi il n'y a plus de rampes dans les escaliers des Epinettes ? »
  - Elles sont en réparation auprès de notre sous-traitants pour être remises en place avant l'hiver
  
- « Le stationnement est anarchique rue des Abattoirs et l'enrobé n'est pas fait. Le long du Grand Tétras des voitures sont garées obligeant les piétons à descendre sur la chaussée. »
  - Les rues de la Paix, des Abattoirs et du Capitaine Bulle seront reprises quand les travaux seront terminés
  - La rue des Abattoirs en premier en 2024 avec une attention portée sur le stationnement
  
- « Il y a beaucoup de feuilles mortes boulevard Pasteur et place des Bernardines. »
  - La tempête et la pluie n'ont pas laissé de répit pour que les feuilles sèchent et soient ramassées plus facilement
  
- « Peut-on mettre un feu rouge intelligent pour la porte St Pierre et la place Salengro ? Ou un rond-point ? »
  - À voir dans le PCS à venir
  
- « Quelles sont les améliorations prévues pour favoriser la pratique du vélo ? »
  - Un schéma des modes doux (ou modes actifs) a été établi avec près de 200 000€ consacrés l'an prochain aux liaisons entre les communes, la plus compliquée étant avec Houtaud, pour finir par avoir la possibilité de faire Houtaud-Les Granges-Pontarlier
  
- « La rue Montrieux sera-t-elle concernée par le PCS ? »
  - Oui, c'est pourquoi il faut faire remonter les détails des problématiques relatives à chaque rue
  
- « Allez-vous faire appliquer les obligations réglementaires relatives aux passages piétons ? »
  - Oui, nous allons sécuriser la circulation des piétons en neutralisant les places avant et après le passage piétons avec en premier lieu le secteur de l'hôpital

- « La rue de Salins était inondée au niveau de Schrader »
  - Le prestataire a été prévenu, va déboucher l'évacuation d'eau et faire les rectifications nécessaires pour que ça ne se reproduise pas
- « Rue des Ecoissons difficile pour sortir avec les places de parking devant la banque »
  - Nous avons déjà avancé le stop mais nous allons étudier s'il faut encore supprimer des places
- « Pont de la coop remonté par les trottinettes et vélos : pourquoi pas faire une piste cyclable ? »
  - Nous allons vérifier que celui-ci appartient bien à la Ville
  - D'ailleurs, la rue Mermoz va être refaite en 2024 avec une piste cyclable qui longera le chemin du train
- « L'éclairage de l'îlot St Pierre est trop fort. »
  - C'est une propriété privée et ce n'est donc pas du ressort de la Ville
- « Un monsieur a été enfermé au cimetière ne connaissant pas les horaires de fermeture et a escaladé le mur d'enceinte pour sortir. »
  - Il faut effectivement que l'on revoie l'affichage intérieur des horaires et la signalisation du bouton poussoir qui permet de sortir à n'importe quel moment